



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ERYTECH lance une augmentation de capital par offre réservée auprès d'investisseurs américains et européens

Lyon (France), le 12 avril 2017 – ERYTECH Pharma (Euronext Paris - ERYP), société biopharmaceutique française de stade clinique développant des thérapies innovantes en encapsulant des substances thérapeutiques dans des globules rouges (la « Société »), annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10€ par action (les « Actions Nouvelles »), d'un montant d'environ 50 millions d'euros, au travers d'une augmentation de capital réservée à une catégorie d'investisseurs telle que décrite ci-dessous (l' « Offre Réservee »).

Les Actions Nouvelles seront émises par voie d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce et conformément à la 23^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 24 juin 2016. L'Offre Réservee sera ouverte exclusivement à la catégorie d'investisseurs définie dans la résolution susmentionnée, à savoir des personnes physiques ou morales, y compris les sociétés commerciales ou industrielles, des fonds d'investissement régis par le droit français ou par des dispositions étrangères et investissant régulièrement dans le secteur pharmaceutique et/ou biotechnologique ou dans le secteur technologique, ou à des prestataires de services d'investissement de droit français ou étranger ou tout établissement étranger ayant un statut équivalent, susceptible de garantir la réussite de cette opération, et dans ce contexte, susceptible de souscrire aux titres émis.

L'Offre Réservee commencera immédiatement et devrait être finalisée avant l'ouverture du marché réglementé Euronext Paris demain, sauf accélération ou extension de la période pouvant être exercée à tout moment. La Société annoncera le résultat de l'Offre Réservee dès que possible par voie de communiqué de presse.

La Société prévoit d'utiliser le produit net de l'augmentation de capital pour fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer le développement clinique continu de ses produits candidats, et notamment, par ordre de priorité :

- à titre principal, des actions préparatoires au lancement de la Phase 3 potentielle dans l'indication du cancer du pancréas et notamment : (i) le recrutement des équipes pour préparer les futurs développements cliniques ; et (ii) l'augmentation des capacités de production de la Société en Europe et aux Etats-Unis et la rationalisation de la chaîne d'approvisionnement ; et
- l'étude de la possibilité de développement clinique de eryaspase (GRASPA) dans d'autres indications concernant les tumeurs solides ; et
- pour le solde, renforcer la trésorerie disponible afin d'améliorer la structure financière de la Société.

CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE ENVOYE, PUBLIE OU DISTRIBUE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON. CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UN DOCUMENT D'OFFRE ET A UN CARACTERE PUREMENT INFORMATIF.

La Société a l'intention de consacrer environ la moitié du produit net de l'émission à la réalisation des actions préparatoires au lancement de la Phase 3 potentielle dans l'indication du cancer du pancréas décrites ci-dessus, sur la base d'estimations actuelles des coûts de ces actions préparatoires et de la réalisation du projet d'augmentation de capital d'environ 50 millions d'euros. La Société mène actuellement des programmes de développements actifs destinés à évaluer GRASPA® dans le traitement de la leucémie aigüe lymphoblastique (LAL), de la leucémie aigüe myéloblastique (LAM) et du cancer du pancréas. Des programmes de développement sont également en cours pour des indications supplémentaires et pour d'autres produits candidats.

Les objectifs principaux de la Société pour 2017 sont, sur la base de la trésorerie disponible au 31 décembre 2016, (a) la préparation du lancement de l'étude pivot pour les Phase 2/3, sur des patients adultes nouvellement diagnostiqués avec la LAL, aux Etats-Unis, (b) la re-soumission du dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché pour eryaspase/GRASPA® dans la LAL, (c) l'avancement des programmes de développement précliniques, (d) le lancement d'une étude clinique de Phase 1 sur le produit candidat erymethionase.

L'Offre Réservée sera faite, au sein de la catégorie d'investisseurs définie ci-dessus, (i) aux investisseurs institutionnels en France, hors de France à l'exception des Etats-Unis en vertu du Règlement S (*Regulation S*) et du *U.S. Securities Act de 1933* (le « **Securities Act** ») par voie de construction accélérée du livre d'ordres et (ii) aux investisseurs institutionnels qualifiés aux Etats-Unis aux termes de la règle 144A du *Securities Act* et conformément à l'exemption d'enregistrement prévue à la section 4(a)(2) du *Securities Act*.

En relation avec l'Offre Réservée, la Société prendra l'engagement, pendant une période de 90 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre Réservée, de ne pas effectuer d'autres opérations d'augmentation de capital, sous réserve de certaines exceptions usuelles ou renonciation des teneurs de livres associés. Les administrateurs et principaux dirigeants de la Société détenant des actions de la Société ont également pris l'engagement de conserver les titres qu'ils détiennent actuellement pendant une période de 90 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre Réservée, sous réserve de certaines exceptions usuelles ou renonciation des Teneurs de Livres Associés.

Dans le cadre de l'Offre Réservée, Jefferies International Limited intervient en qualité de Coordinateur Global et en qualité de Teneur de Livre Associés avec Cowen & Co et Oddo & Cie en qualité de Teneurs de Livre Associés.

Informations accessibles au public

Un prospectus d'admission comportant le Document de référence 2016 de la Société, enregistré auprès de l'Autorité française des Marchés Financiers (« **AMF** ») le 31 mars 2017, sous le numéro D.17-0283, ainsi qu'une Note d'Opération, comportant un résumé du prospectus, a été préparé en vue de leur soumission à l'approbation de l'AMF. Nous attirons en particulier l'attention sur les facteurs de risques, exposés à la section 2 de la Note d'Opération. Ces documents, des informations détaillées, notamment concernant ses activités, ses résultats opérationnels et les facteurs de risques, sont contenues dans le Document de Référence 2016 de la Société ainsi que les autres informations règlementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société peuvent être consultés, sur son site Internet (<http://www.erytech.com>) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sont disponibles

CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE ENVOYE, PUBLIE OU DISTRIBUE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON. CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UN DOCUMENT D'OFFRE ET A UN CARACTERE PUREMENT INFORMATIF.

gratuitement, sur demande, au siège social de la Société situé 60 Avenue Rockefeller, Bâtiment Adénine – 69008 Lyon, France.

À propos d'ERYTECH : www.erytech.com

Créée à Lyon en 2004, ERYTECH est une société biopharmaceutique au stade clinique qui développe des thérapies innovantes pour lutter contre des formes rares de cancers et des maladies orphelines. En s'appuyant sur sa plateforme propriétaire, ERYCAPS, qui utilise une nouvelle technologie permettant l'encapsulation de médicaments dans les globules rouges, ERYTECH a développé un portefeuille de produits candidats adressant des marchés avec de forts besoins médicaux. La société s'est focalisée initialement sur le traitement des cancers du sang, notamment de la leucémie aiguë lymphoblastique (LAL) et de la leucémie aiguë myéloïde (LAM), en privant les tumeurs des nutriments nécessaires à leur survie. ERYTECH poursuit les démarches d'homologation européenne pour la mise sur le marché de son produit candidat phare, eryaspase (aussi connu sous eryasp ou encore son nom commercial : GRASPA®), après avoir démontré des résultats d'efficacité et de tolérance positifs lors de son étude clinique pivot européenne de phase II/III chez les enfants et les adultes en rechute d'une LAL ou atteints d'une LAL réfractaire. La société conduit également aux États-Unis une étude clinique de phase I avec eryaspase pour les adultes nouvellement diagnostiqués de la LAL, et en Europe une étude clinique de phase II évaluant GRASPA® en tant que traitement de première ligne pour les patients seniors atteints de LAM, chacun des deux traitements prodigués en combinaison de la chimiothérapie. ERYTECH estime qu'eryaspase a le potentiel d'une approche thérapeutique pour les tumeurs solides. ERYTECH a conduit en France avec succès une étude clinique de Phase 1 et une étude clinique de Phase 2 de avec eryaspase en traitement de seconde ligne chez des patients atteints de cancer métastatique du pancréas.

Eryaspase (GRASPA®) consiste en l'encapsulation d'une enzyme, la L-asparaginase, dans les globules rouges provenant de donneurs. La L-asparaginase détruit dans le plasma sanguin l'asparagine, un acide aminé essentiel à la survie et à la prolifération des cellules cancéreuses. ERYTECH produit eryaspase sur son propre site de production déjà opérationnel et certifié GMP à Lyon, et dans un site de production clinique à Philadelphie, aux États-Unis. ERYTECH dispose de partenariats de licence et de distribution de GRASPA® en Europe pour la LAL et la LAM avec Orphan Europe (groupe Recordati), et en Israël pour la LAL avec TEVA, qui tous deux commercialiseront le médicament sous la marque GRASPA®. ERYTECH a obtenu la désignation de Médicament Orphelin par l'agence réglementaire américaine (FDA) et l'Agence Européenne des Médicaments pour son produit eryaspase pour le traitement de la LAL, la LAM et le cancer du pancréas.

En parallèle de eryaspase, ERYTECH développe deux autres produits candidats qui consistent à encapsuler des enzymes pour affamer les tumeurs. ERYTECH étend également l'utilisation de sa plateforme pour développer des immuno-thérapies en oncologie (ERYMMUNE) et des thérapies enzymatiques dans des domaines autres que l'oncologie (ERYZYME).

ERYTECH est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011471135, mnémo : ERYP) et fait partie des indices CAC All Shares, CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio, CAC Small, CAC Mid&Small, CAC All Tradable, EnterNext PEA-PME 150 et Next Biotech. Les actions ERYTECH sont éligibles en France au dispositif fiscal PEA-PME et sont cotées aux États-Unis sous forme d'ADR de niveau 1 sur le marché OTC (Mnémo : EYRY).

CONTACTS

ERYTECH

Gil Beyen
Président Directeur Général
Eric Soyer
Directeur Financier
et Directeur des Opérations

+33 4 78 74 44 38
investors@erytech.com

The Ruth Group

Lee Roth
Relations Investisseurs
Kristen Thomas
Relations Presse

+1 646 536 7012
lroth@theruthgroup.com
+1 508 280 6592

NewCap

Julien Perez
Relations Investisseurs
Nicolas Merigeau
Relations Presse

+33 1 44 71 98 52
erytech@newcap.eu



CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE ENVOYE, PUBLIE OU DISTRIBUE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON. CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UN DOCUMENT D'OFFRE ET A UN CARACTERE PUREMENT INFORMATIF.

kthomas@theruthgroup.com

Avertissement

Le présent document ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction en vue d'une opération par offre au public.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

*Le présent document ne constitue pas une communication à caractère promotionnel ou un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (la « **Directive Prospectus** »).*

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un Etat membre. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3 de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent document ne constitue pas une offre au public en France et les valeurs mobilières visées dans le présent document ne peuvent être offertes ou vendues en France, conformément à l'article L. 411-2-II du code monétaire et financier, que (i) à des personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers, (ii) à des investisseurs qualifiés agissant pour compte propre et/ou (iii) à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre, tels que définis et conformément aux articles L. 411-1, L. 411-2, D. 411-1 à D. 411-4 et D. 754-1 et D. 764-1 du code monétaire et financier.

*Le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni qui sont (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« **Ordonnance** »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « **Personnes Concernées** »). Ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce communiqué. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.*

Le présent document ne peut être envoyé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. Ce document ne constitue pas une offre de vente des titres de la Société ni une sollicitation d'une offre d'achat des titres de la Société aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction au sein de laquelle une telle offre serait considérée comme illégale. Les titres de la Société ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis s'ils ne font pas l'objet d'un enregistrement ou d'une exemption à cette obligation d'enregistrement en vertu du Securities Act. Les titres de la Société n'ont pas et ne feront pas l'objet d'un enregistrement aux Etats-Unis en vertu du Securities Act, et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre public d'actions aux Etats-Unis.

CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE ENVOYE, PUBLIE OU DISTRIBUE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON. CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UN DOCUMENT D'OFFRE ET A UN CARACTERE PUREMENT INFORMATIF.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de la Société et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 31 mars 2017 et sous le numéro D.17-0283 disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (<http://erytech.com>).

Jefferies International Limited, Cowen and Company, LLC et Oddo & Cie agissent exclusivement pour le compte de la Société dans le cadre du placement, et ne seront pas tenus responsables à l'égard de toutes autres personnes d'assurer les protections offertes à leurs clients, ni de fournir des conseils en relation avec le contenu du présent document. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, est ou sera faite quant à, ou en relation avec, et aucune responsabilité est ou sera acceptée par Jefferies International Limited, Cowen and Company, LLC et Oddo & Cie ou par l'un de ses affiliés ou agents, pour ou par rapport à, l'exactitude ou l'exhaustivité du présent document ou de toute autre information écrite ou orale mis à la disposition du public ou de toute personne intéressée ou de ses conseillers, et par conséquent, toute responsabilité est expressément déclinée.